Image not found or type unknown

# Nullité de mariage putatif

Par **lolote**, le **01/03/2008** à **22:26**

Bonjour,
Mes parents français par naturalisation (origine italienne) se sont mariés en 1950 en FRANCE. Mon père est parti vivre en AFRIQUE EN 1959 abandonnant femme et enfants.
Mes parents ont divorcés en FRANCE en 1985.
Au décés de mon père en 2006, nous apprenons qu'il était en situation de bigamie de 1973 à 1986. Durant cette période il achète un bien immobilier
qu'il donne en S.C.I à sa 2ème épouse et à son fils.
Ma mère, première épouse mariée sous le régime de la communauté
a-t-elle droit à une part sur le bien durant la bigamie ?

MERCI

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés